AFFAIRES DE ROUTINE

Vendredi, 5 mars 1920.

Présentation des requêtes.
Rapports des comités.
Lecture des requêtes.
Avis de questions, d'interpellations et de motions.

INTERPELLATIONS.

Pour vendredi, 5 mars 1920.

No 1.

Par l'honorable M. David:

3 mars—Qu'il demandera:—

1. L'honorable ministre du Travail prenait-il part à la Conférence industrielle nationale tenue à Ottawa en septembre 1919, lorsque fut adoptée une résolution excluant les Unions nationales de la province de Québec? Dans l'affirmative, pourquoi? A-t-il approuvé cette résolution?

2. L'honorable ministre du Travail, au cours de cette Conférence, a-t-il avisé les travailleurs qu'ils devraient adhérer à l'Union internationale plutôt qu'aux Unions canadiennes et nationales? Dans l'affirmative, pourquoi?

3. L'honorable ministre du Travail sait-il que des représentants de l'Union internationale essaient d'organiser à Montréal une grève dans la construction des maisons de cette ville dans le but d'exclure les membres de l'Union nationale du travail; dans l'affirmative, qu'est-ce que l'honorable ministre se propose de faire pour protéger les intérêts des travailleurs canadiens et la ville de Montréal contre une telle action?

No 2.

Par l'honorable M. Dennis:

3 mars—Qu'il demandera:—

1. Le gouvernement a-t-il pris possession de la propriété de la *Halifax Graving Dock Company, Limited*?

2. Dans l'affirmative, à quelle date s'est effectuée cette prise de possession; et cette prise de possession a-t-elle été effectuée par bail, soumission, achat, expropriation ou par arrêté ministériel pris en vertu de la Loi des mesures de guerre?

3. Quelque somme d'argent a été payée pour cette propriété ou pour son compte: et, dans l'affirmative, quel montant a été payé, et à quelle date ou à quelles dates ce montant a-t-il été payé?

4. Quelque département du gouvernement exploite-t-il les formes à radoub d'Halifax et l'atelier de réparation des navires qui attient à ces formes de radoub? Dans l'affirmative, depuis combien de temps cette exploitation se fait-elle par un département du gouvernement?